



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EAE HIS 4

SESSION 2015

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : HISTOIRE

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

Durée : 7 heures

La règle trace-gabarit est autorisée.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

A

Rappel de la question de géographie thématique inscrite au programme : « Géographie des mers et des océans ».

Les mers méditerranées

Fond de carte joint (deux fonds de carte identiques sont fournis, dont l'un à titre d'essai si vous le souhaitez)

